

II – Risques d'interférence et mesures de prévention

RISQUES D'INTERFERENCE LORS DES DIFFERENTES PHASES DE L'OPERATION	MESURES DE PREVENTION

Liste des postes relevant de la surveillance médicale particulière :

Organisation des premiers secours :

N° de téléphone intérieur :

○

N° de téléphone extérieur (y compris code d'accès) :

- composer le **15** pour un accident de travail
- composer le **18** pour tout incendie, dégagement de gaz, explosion...

Consignes à respecter sur le site de l'opération :

Modalités d'information des salariés :

Entreprise utilisatrice	Entreprises extérieures
Date : Nom et signature :	Date : Nom et signature :